

**Vous avez créé votre compte Cyclades. Vous pouvez maintenant vous inscrire à un examen ou un concours.**

**Vérifier si l'examen/concours est ouvert à l'inscription.**

**1** A partir du menu en haut à gauche de votre compte Cyclades, vous pouvez consulter les ouvertures d'inscription pour les examens et concours à partir de l'onglet « ouverture des services ».

**2** Après avoir « cliqué » sur « ouverture des services », vous pourrez sélectionner l'état d'ouverture d'un examen, d'un concours ou d'une autre certification. (Dans notre exemple, l'état d'ouverture des examens)

**3** A cette étape, choisir l'examen pour lequel vous souhaitez connaître l'ouverture des services d'inscription. (dans notre exemple, le baccalauréat professionnel).

**4** Ensuite, choisir la session (année) concernée. (ici, la session 2022 du baccalauréat professionnel)

**5** Dernier écran : le récapitulatif d'ouverture de service. (Dans notre exemple, la session 2022 du baccalauréat professionnel n'est pas ouverte à l'inscription. Lorsque elle le sera, le service d'inscription sera marqué « ouvert »)

**Une fois l'examen ou concours souhaité est déclaré « ouvert », vous pourrez vous connecter et vous diriger sur l'onglet « m'inscrire » dans votre compte Cyclades.**